



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
ÉCOLE BAIE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la cinquième séance du Conseil d'établissement tenue le lundi 19 janvier 2026 à 19h, à l'école de la Baie-Saint-François.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Parents
- Charlène Poirier
 - Julie Gervais
 - Diego Baus
 - Jocia Legault
 - Simon Jeanneau
 - Vincent Tessier
 - Stéphanie Julien – substitut
 - Kathleen Boyer – substitut
 - Gilles Diwouta - substitut
 - David Landry - substitut

Équipe École

- Marie-Ève Brière
- Cindy Leclerc
- Amy Stolecki
- Yurisan Posada (remplacement permanent de Marie-Ève Dumouchel)
- Carine Girard
- Martin Laferrière
- William Vigneault – substitut
- Mélissa Bougie - substitut
- Jasmin Lecompte – substitut
- Mylène Métivier - substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

- Joël Mercier, directeur
- Maxime Denicourt-Ballard, association étudiante
- Jael Rioux, association étudiante



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM (61 LIP)

La présidente, Mme Charlène Poirier, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. En l'absence de M. Martin Laferrière, Mme Mélissa Bougie est nommée représentante des professionnels substitués ayant droit de vote. Constatant que Mme Marie-Ève Dumouchel, la secrétaire du conseil d'établissement, est absente, M. Vincent Tessier se propose pour cette fois. Une alternance équipe-école/parents aura lieu pour déterminer les prochains secrétaires. Il manque aussi la présence d'une enseignante qui ne sera pas remplacée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Jocia Legault, appuyé par Mme Carine Girard et résolu:
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout suivant :

- 15.1 Mise à jour du voyage à Boston

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Mme Jocia Legault, appuyé par Mme Marie-Ève Brière et résolu:

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 17 décembre 2025 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. DÉMISSION D'UN MEMBRE – NOMMER

À la suite du départ de Mme Marie-Ève Dumouchel, Mme Yurisan Posada sera maintenant membre actif à titre de représentante du personnel enseignant.

5. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public présent.

CÉ #25-26-01-20

CÉ #25-26-01-21



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

6.1 Soumission traiteur

En suivi au point apporté par les représentants étudiants, le contrat du traiteur est renouvelable annuellement en date du 1^{er} juillet. Les prix varient selon les écoles, notamment dû à la vocation du service de traiteur (OBNL). Le CÉ est en droit d'aller en appel d'offres annuellement. M. Baus suggère la possibilité d'offrir un repas plus léger pour un coût moindre, ce qui est en partie déjà offert ici, quoique peut-être pas assez publicisé.

On se questionne sur le bien-fondé d'aller en appel d'offres. M. Mercier indique qu'il s'informerait sur les délais qu'encourrait cette procédure. On note qu'il serait utile de comparer avec d'autres centres de service. On reviendra aussi sur comment l'agrandissement pourra offrir des options alimentaires.

6.2 Représentation CA du 27 janvier 2026

On se questionne sur le bien-fondé de se présenter au CA du CSSVT. Mme Jocia Legault et M. Diego Baus se proposent d'y aller selon la volonté du CÉ. La demande de notre CÉ se centre autour d'obtenir l'information concernant qu'elles sont les solutions et plans envisagés par le CSSVT, afin de rendre accessible aux jeunes de Notre-Dame-de-la-Paix une école répondant à leurs besoins ainsi que l'agrandissement aux jeunes de l'EBSF. Ils liront une lettre préalablement présentée aux membres du CÉ.

6.3 Règle de régie interne

Ce point concerne les frais de gardiennage. Comme Mme Marie-Ève Dumouchel n'est pas présente, et ne le sera pas suivant son départ, le point est abandonné.

Ainsi, il est proposé par M. Simon Jeanneau, appuyé par Mme Jocia Legault et résolu: Que les règles de régie interne sont adoptées telles quelles.

CÉ #25-26-01-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Baie-Saint-François

7. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Vincent Tessier nous fait le résumé de la réunion du comité de parents qui a eu lieu le 14 janvier dernier.

Présence de M. Robichaud, directeur général adjoint du centre de services de la Vallée-des-Tisserands :

- La conférence « SOS mon ado est anxieux » aura 2 dates, une pour les parents du primaire (17 mars 2026) et une autre pour le secondaire (26 mars 2026). Les communications concernant cette conférence se feront par Mme Karine Nikolaidu du CSSVT directement avec les directions d'écoles autour du 30 janvier 2026.
- Une importante discussion sur les manquements du service de transport a lieu. On souligne le fait que les chauffeurs absents ne sont pas remplacés et que la communication est très tardive, lorsqu'il y en a, M. Robichaud souligne que les messages sont envoyés via la plateforme Mozaïk, mais il semble difficile d'établir la fiabilité et la rapidité de ce système. On demande officiellement au CSSVT de faire en sorte que le contrat de transport soit respecté et qu'en cas contraire, une solution de transport alternatif soit offerte aux familles concernées. On souligne la nécessité de s'assurer de la sécurité des élèves.
- Le représentant de la fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ) indique la sortie de la 2^e édition du guide d'accompagnement des parents concernant la violence et l'intimidation en milieu scolaire.
- De plus, il a été demandé de fournir les candidatures pertinentes pour le programme de reconnaissance de l'engagement parentale de la FCPQ. Après avoir consulté la page, les critères de sélection demeurent flous.

Liens du FCPQ :

Guide concernant la violence et l'intimidation :

https://www.fcpq.qc.ca/wp-content/uploads/2025/12/2025_GUI_INTIMIDATION_REV_VD.pdf

Page sur la reconnaissance de l'engagement parentale :

<https://www.fcpq.qc.ca/parents-engages/distinctions-reconnaissance/>



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

8. OCCUPATION DE L'AGRANDISSEMENT

Nous sommes liés à la situation de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix. M. Mercier souligne que la situation est sensible pour les parents de cette école.

9. RENCONTRE DE PARENTS (PRIMAIRE ET SECONDAIRE) - INFORMER

Rencontre avec les parents d'élèves d'âge primaire pour expliquer l'inscription, les choix de cours, etc., à la suite des visites de chaque école primaire.

Une seconde rencontre de parents (des élèves de notre école) est prévue le jeudi 19 février 2026 sur invitation ciblée pour que les parents puissent venir rencontrer les enseignants pertinents.

10. JOURNÉE BLANCHE – JEUDI 12 FÉVRIER 2026

L'absence de technicien en loisir laisse une place à combler pour l'organisation de cette journée, qui a suscité de l'intérêt. La réservation d'autobus est ardue. L'école absorbe une partie des coûts afin de permettre à la majorité d'avoir accès aux activités.

La procédure d'inscription pour le moment est premier arrivé premier servi.

Les activités complètes pourraient bénéficier de place supplémentaire si des autobus se libèrent provenant d'autres activités moins populaires. À confirmer.

11. CLIC ÉCOLE – INFORMER

Nouvelle plateforme qui devrait être disponible le 26 janvier 2026. Les premières impressions provenant des parents ayant déjà accès sont positives. Cette plateforme devrait remplacer Mozaïk parents, mais Mozaïk, du côté des enseignants, sera toujours utilisé.

12. BRIS DE SERVICE AUTOBUS – INFORMER

Le sujet fut abordé au point 7.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

13. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS - INFORMER

Il n'y a pas de représentants présents, car il n'y a eu aucune rencontre étudiante depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

14. ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES

14.1 Sortie raquette au Parc des îles de St-Timothée – 4 février 2026 – élèves du groupe 114 éco plein-air (~ 28 élèves)

14.2 Dérogation à l'horaire pour la finale régionale de secondaire en spectacle – 27 mars 2026 – environ 10 élèves

14.3 Sortie à l'arcade « Amusement 20/20 » à Laval avec le Club Aventure – 16 avril 2026 – ouvert à tous (43 places disponibles)

14.4 Dérogation à l'horaire pour l'examen d'écriture en français – 6 mai 2026 (tenue de l'examen en avant-midi et levée de cours en après-midi) – élèves en 4^e secondaire en français

14.5 Campagne de financement – bénévolat pour le spectacle de la chorale « les amis de la chanson » - 19 et 20 mai 2026 – élèves de GADAF (groupes 67-68) afin d'aider à financer leur voyage dans le sud en 2027

14.6 Campagne de financement – vente de pains – Voyage à Paris 2027 – fin février ou début mars 2026 – élèves qui participent au voyage et qui désirent participer à la campagne de financement

Il est proposé par Mme Carine Girard et appuyé par Mme Yurisan Posada et résolu: QUE les demandes de sorties et de campagnes de financement soient adoptées telles que soumises.

CÉ #25-26-01-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

15. AUTRES POINTS

15.1 Boston

On se questionne à savoir si des complications se profilent concernant le voyage à Boston dû aux comportements erratiques du gouvernement américain. Mme Brière confirme que le voyage est toujours d'actualité et qu'à moins d'une action du voyageur, tant le gouvernement canadien garde les États-Unis comme destination sécuritaire, le voyage tient la route. On souligne les procédures pour un élève qui désire se retirer du voyage qui a été présenté lors de l'inscription et fait partie du contrat.

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET PROCHAINE SECRÉTAIRE

La prochaine séance du Conseil d'établissement se tiendra le lundi 23 février 2026 à 19h00 et la secrétaire sera Mme Carine Girard.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-Ève Brière et appuyé par Mme Yurisan Posada et résolu:

QUE la séance soit levée à 20h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #25-26-01-24

(signature)
Charlène Poirier

(signature)
Joël Mercier